

DOCUMENT INTERNE
SUSCEPTIBLE DE MODIFICATIONS



Réforme de la Formation Initiale des Enseignants

Présentation des grands points du projet de décret, dans sa version du 12 octobre 2018,
déposée au Parlement de la FWB

FIE

Formation Initiale
des Enseignants



Objectifs généraux de la réforme

- Proposer une formation à la hauteur de l'exigence de la mission des professeurs d'aujourd'hui, et des objectifs fixés par la FWB.
- Mieux préparer les futurs enseignants à l'hétérogénéité du public scolaire, aux attentes de la société, à la complexité croissante du savoir, à la modification du rapport des élèves à l'autorité.
- Revaloriser la profession et travailler sur une identité commune du métier d'enseignant.
- Renforcer les compétences des futurs enseignants, notamment dans la maîtrise de la langue et des contenus disciplinaires, le développement de l'esprit critique, l'intégration des outils pédagogiques adéquats, la détection des troubles de l'apprentissage, la prévention du harcèlement notamment lié à l'usage des technologies de l'info-com.
- Renforcer la formation des formateurs d'enseignants.
- Augmenter le niveau de formation, porté au niveau 7 du cadre européen de certification.

- Permettre un élargissement des emfans par un système de tuilage.
- Mettre en commun l'expertise des différents opérateurs de formation, par un système mixte fondé sur la synergie entre institutions. Le cursus sera organisé pour toutes les sections en codiplômation entre Hautes Ecoles (ou ESA) et Université.
- Développer la recherche en Sciences de l'éducation et enseignement, et plus particulièrement en didactique des disciplines.
- Augmenter, au sein des universités, l'attractivité des filières de formation aux métiers de l'enseignement.

Évaluation par une commission d'avis

- La COCOFIE, « Commission de coordination de la formation initiale des enseignants et de l'enseignement obligatoire », composée de représentants de l'enseignement supérieur et obligatoire, est chargée du suivi de la mise en œuvre de la réforme et de ses effets, de la cohérence des cursus (établissements d'enseignement) et référentiels de compétences (ARES) avec les référentiels de l'enseignement obligatoire, et de l'articulation entre formation continue et initiale.



Quelques implications et objectifs pour l'ULB

- Construction des nouveaux contenus et maquettes de programmes via des collaborations entre les équipes enseignantes spécifiques des facultés et des hautes écoles partenaires. Des unités d'enseignement en cotitularisation peuvent être envisagées.
- Implication essentielle de la communauté universitaire dans la valorisation des cursus de formation aux métiers de l'enseignement.
- Ouverture à l'expérimentation de nouvelles méthodes pédagogiques.
Renforcement de la formation à et par la pratique et de l'articulation théorie / pratique.
- Favorisation des activités susceptibles de développer une « identité enseignante » commune.
- Articulation de la formation initiale et de la formation continue.
- Nécessité de renforcer le cadre académique et scientifique pour favoriser la recherche en enseignement et didactique des disciplines.
Collaborations avec les HE partenaires où un service de recherche en enseignement ouvrira, coordonné par un membre du personnel HE titulaire d'un grade de docteur.
- Les moyens supplémentaires liés au décret doivent être réservés au développement de l'enseignement et de la recherche en relation avec le champ de l'enseignement obligatoire.



Organisation

1. Les sections et les empanns

Les niveaux auxquels se préparent à enseigner les étudiants des différentes sections

Niveau scolaire:	A	M1	M2	M3	P1	P2	P3	P4	P5	P6	S1	S2	S3	S4	S5	S6
SECTION 1	MASTER enseignement 60															
SECTION 2				MASTER enseignement 60						MA Sp disc. 60						
SECTION 3									MASTER enseignement 60				MA Sp d.			
SECTION 4													MASTER ens. 120			
AGRÉGATION														AESS 60		

Système de tuilage:

- visant à faciliter les transitions et à garantir une meilleure continuité dans les apprentissages des élèves.
- favorisant la mobilité des enseignants en cours de carrière et contribuant à supprimer la hiérarchisation des fonctions enseignantes.

2. Les balises

Codiplômation et répartition des crédits

- **Master en enseignement Sections 1, 2 et 3 (240 cr) :**
Les hautes écoles sont référentes
Elles dispensent 150 crédits en BA et 30 crédits en MA
Les universités dispensent 30 crédits en BA et 30 en MA

- **Master en enseignement Section 4 (300 cr) :**
Les universités sont référentes
Elles dispensent 150 crédits en BA et 90 en MA
Les hautes écoles dispensent 30 crédits en BA et 30 en MA

Notes:

- *Matières artistiques: remplacer HE ou U par ESA (comme référent ou partenaire)*
- *Prendre en compte les questions de mobilité entre les établissements partenaires*

- **Master de spécialisation en enseignement, Sections 1-3 (60 cr) :**
(5ème année optionnelle)
Les universités sont référentes
Elles dispensent 30 crédits
Les hautes écoles dispensent 30 crédits
En partie en horaire adapté

- **Master agrégé de l'enseignement Section 4 (60 cr):**
(Formation différée à l'enseignement)
Les universités sont référentes
Elles dispensent 50 crédits
Les hautes écoles dispensent 10 crédits
En partie en horaire adapté

- **Master de spécialisation en formation d'enseignants (60 cr):**
(« Formation de formateurs »)
Les universités sont référentes
Elles dispensent 50 crédits
Les hautes écoles dispensent 10 crédits
En partie en horaire adapté

Notes:

- *Matières artistiques: remplacer HE ou U par ESA (comme référent ou partenaire)*
- *Prendre en compte les questions de mobilité entre les établissements partenaires*

3. Maîtrise de la langue française

- Exigence d'une compétence, pour les futurs enseignants, à communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, dans les divers contextes liés à la profession.
- À l'inscription dans les filières, tous les étudiants devront passer un test diagnostique de maîtrise de la langue française. L'étudiant qui y aura échoué pourra s'inscrire au cursus mais devra suivre, s'il n'a toujours pas réussi le test en janvier, une remédiation.

4. Les axes de formation

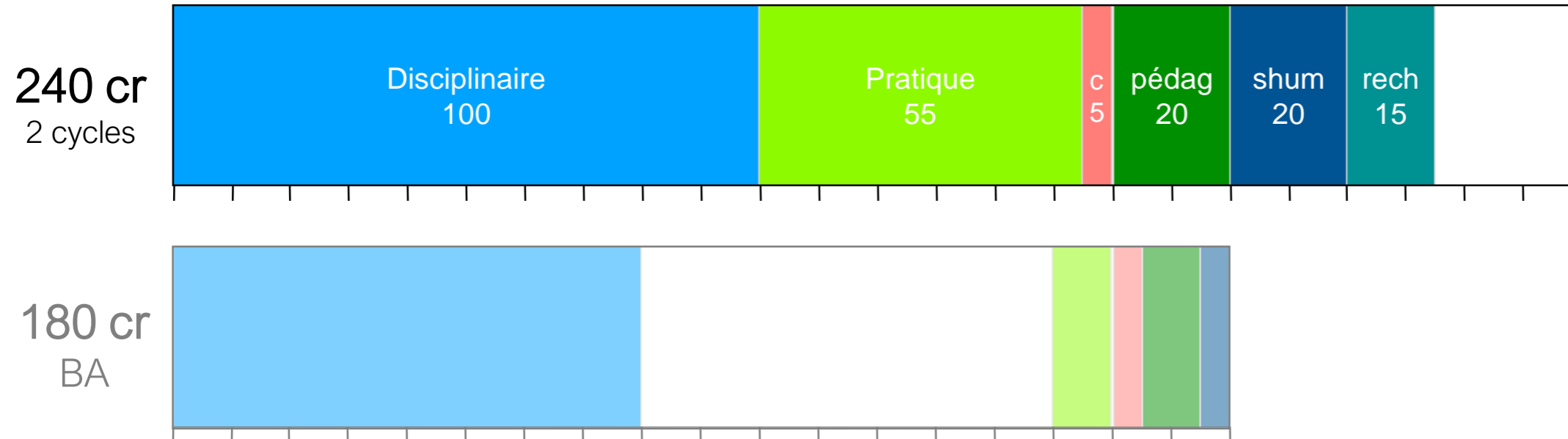
DISC	Formation disciplinaire
COMM	Formation à et par la communication
PRAT	Formation à et par la pratique
DIDAC PED	Formation didactique et pédagogique
SHUM	Formation en sciences humaines et sociales
RECH	Formation à et par la recherche en éducation et didactique

- Les six axes sont articulés entre eux
- La dimension de genre est intégrée de manière transversale, particulièrement dans les axes PRAT et DIDAC-PED
- Le mémoire s'articule autour d'au moins deux de ces axes
- La formation pratique est vue comme le noyau de la formation, auquel les autres axes contribuent à offrir des cadres et des clés d'analyse

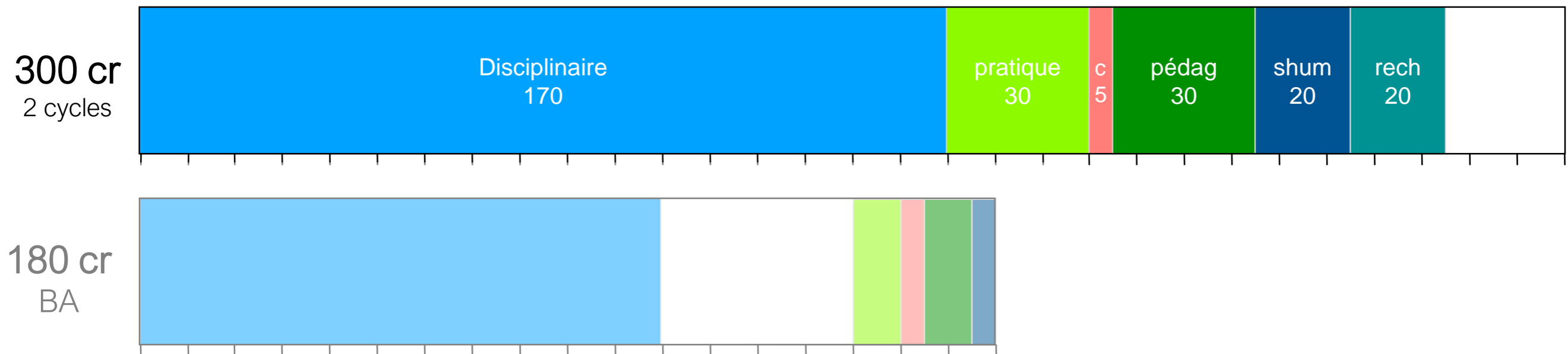
Les axes et les minima

Formation directe à l'enseignement

Sections 1, 2 et 3



Section 4



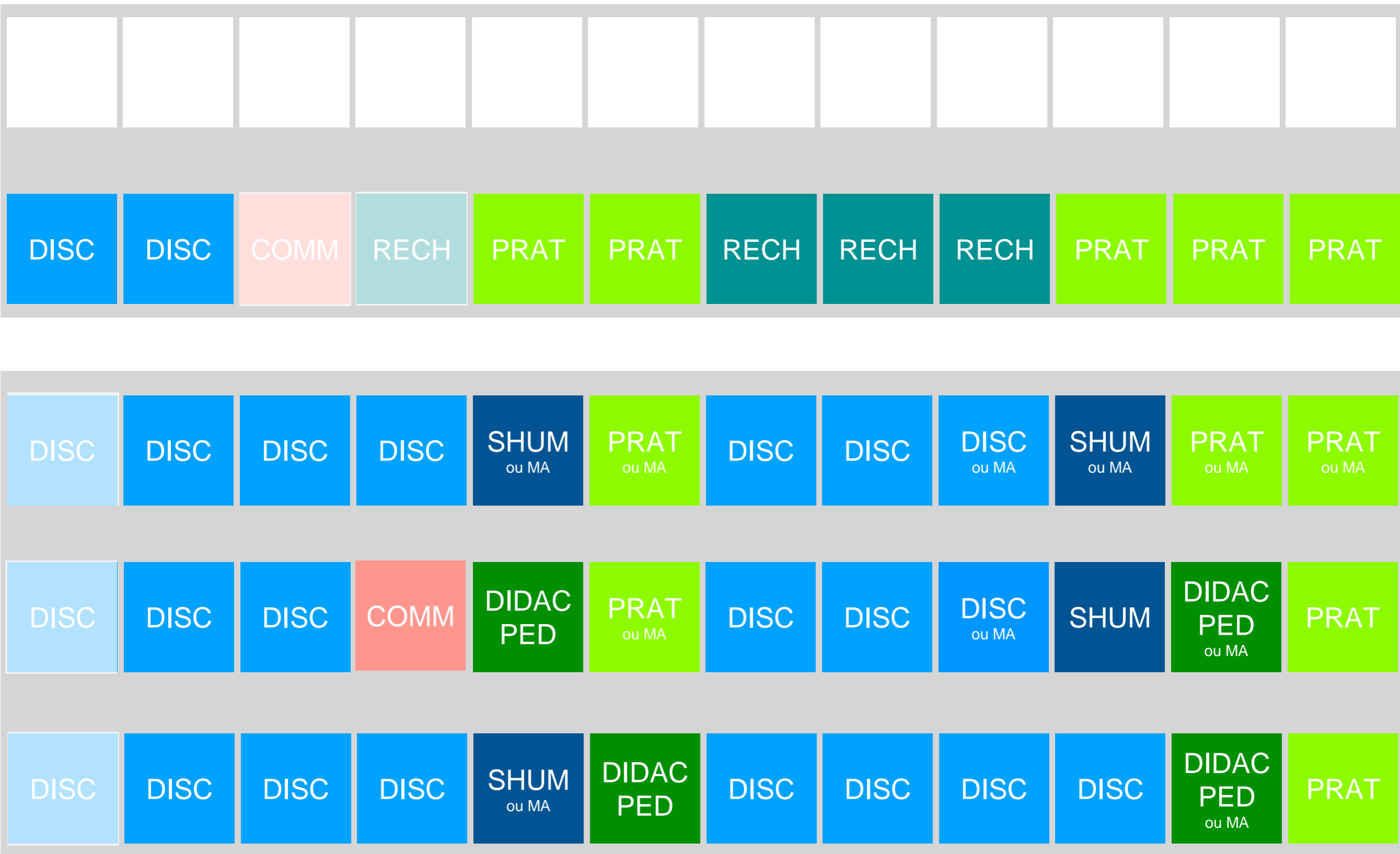
Espaces blancs: laissés à l'appréciation des établissements d'enseignement. En sachant qu'en BA S4, 150 cr sont communs avec la formation disciplinaire, cet espace blanc sera de manière générale occupé par du disciplinaire.



Canevas

30 crédits communs
aux S1-2-3 en BA

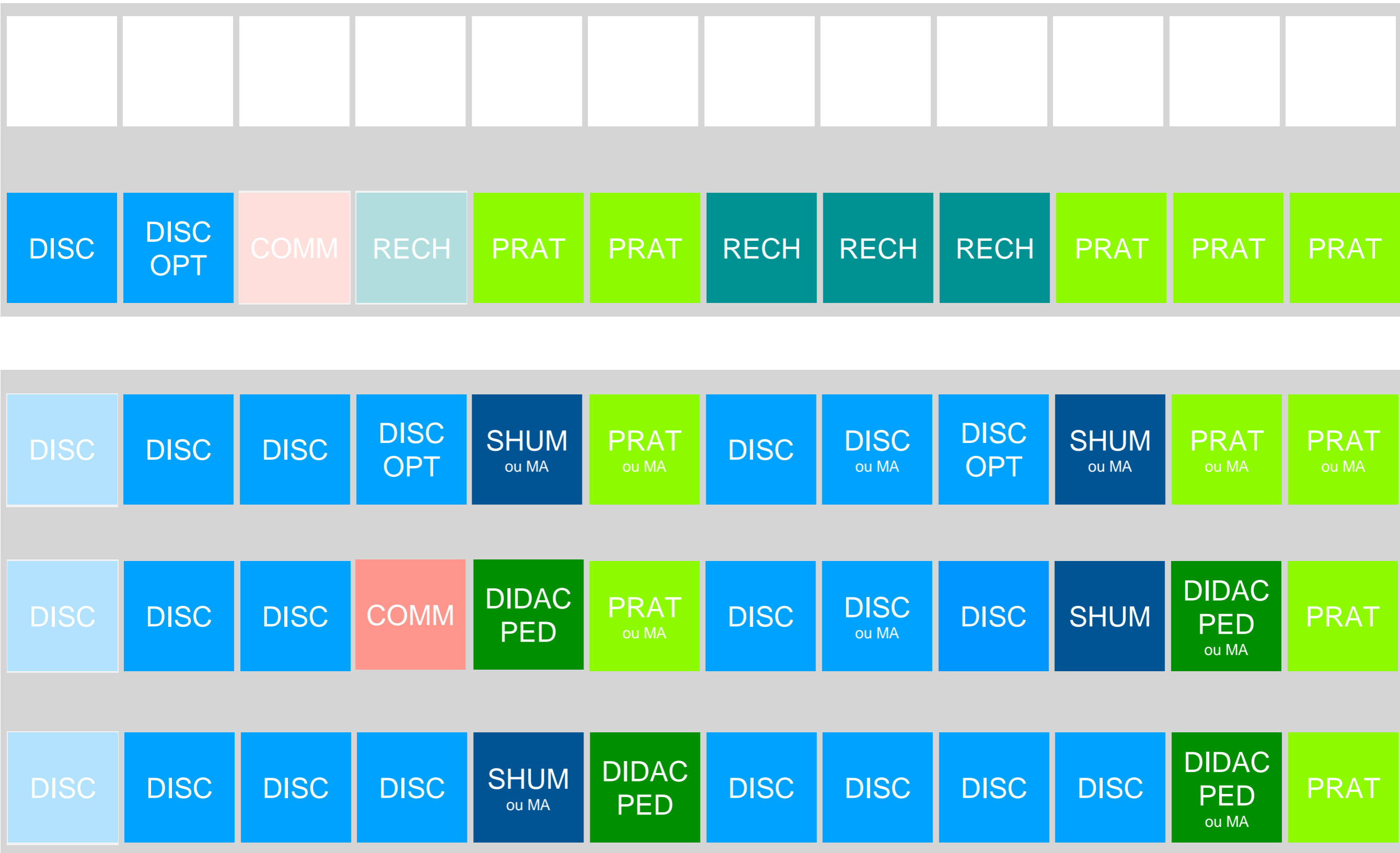
Canevas S1 (1 MAT → 2 PRIM)



Se lit de bas en haut, la première ligne correspondant au Bloc 1 du BA; 1 carré = 5 crédits
Cases claires: proposition (25 crédits libres) / La répartition des UE par bloc n'est pas dictée par le décret
HE référente – 30 crédits U en BA, 30 crédits U en MA

30 crédits communs
aux S1-2-3 en BA

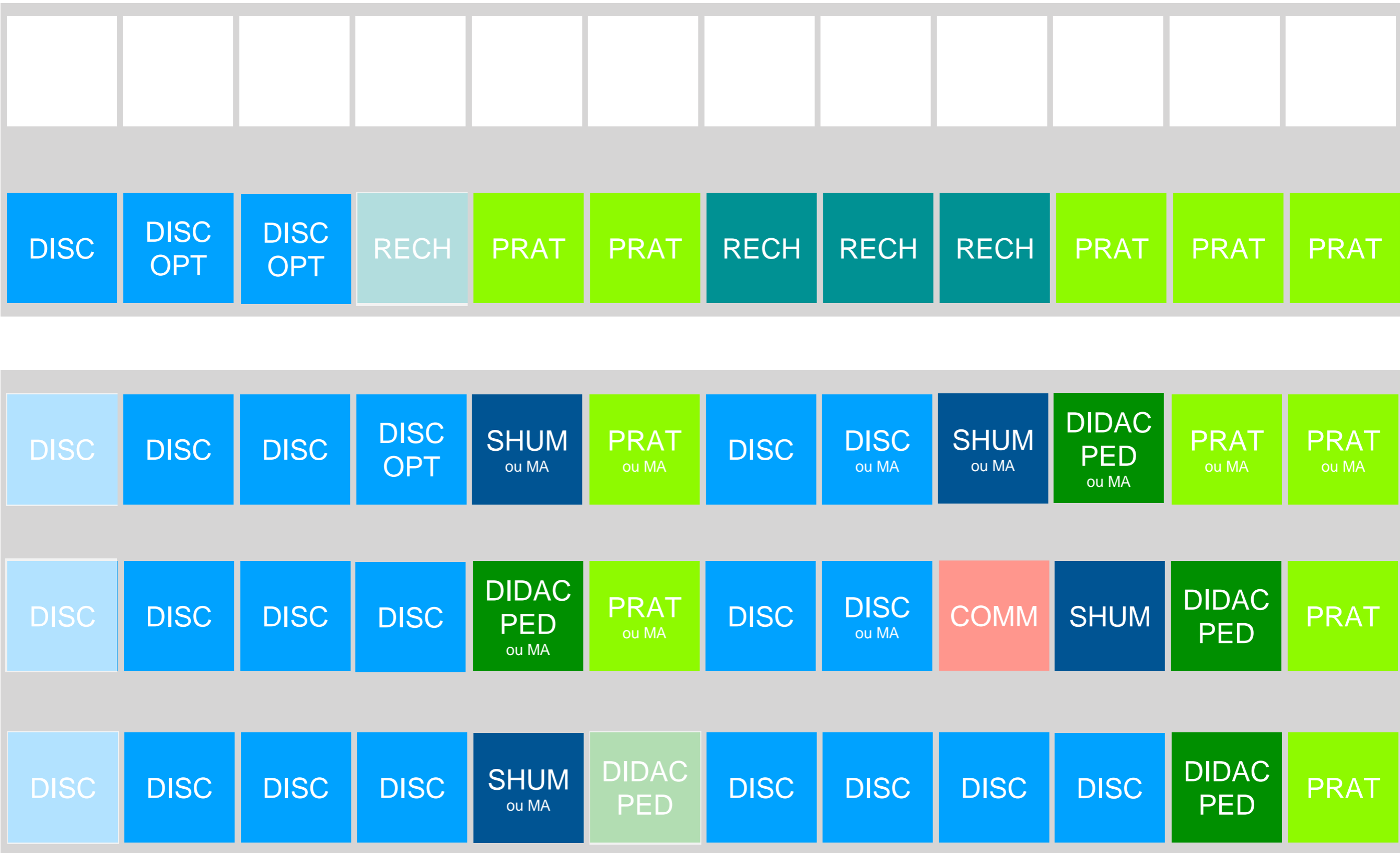
Canevas S2 (3 MAT → 6 PRIM)



Se lit de bas en haut, la première ligne correspondant au Bloc 1 du BA; 1 carré = 5 crédits
Cases claires: proposition (25 crédits libres) / La répartition des UE par bloc n'est pas dictée par le décret
HE référente – 30 crédits U en BA, 30 crédits U en MA

30 crédits communs
aux S1-2-3 en BA

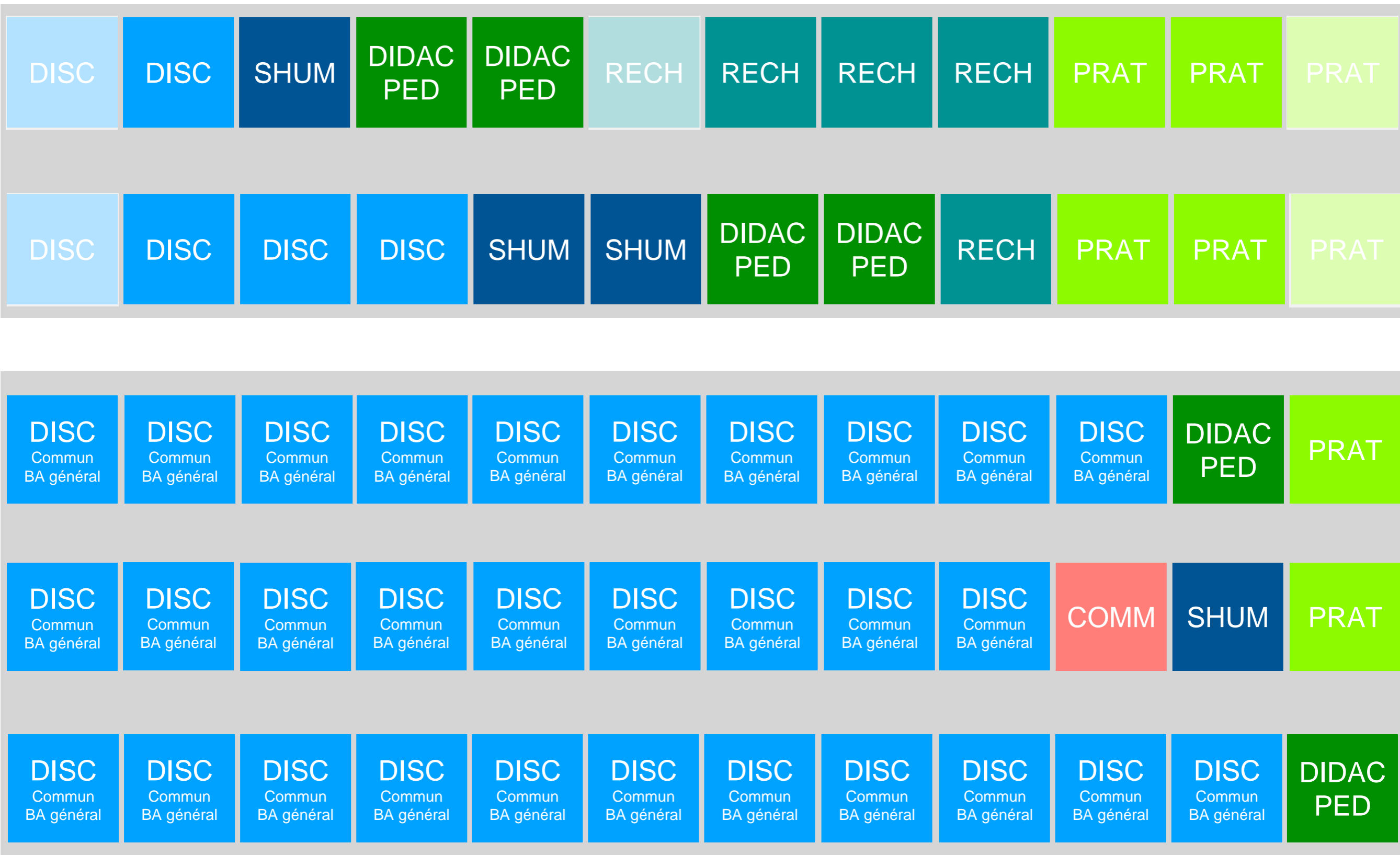
Canevas S3 (5 PRIM → 3 SEC)



Se lit de bas en haut, la première ligne correspondant au Bloc 1 du BA; 1 carré = 5 crédits
Cases claires: proposition (25 crédits libres) / La répartition des UE par bloc n'est pas dictée par le décret
HE référente – 30 crédits U en BA, 30 crédits U en MA

150 crédits communs à la
filière générale en BA

Canevas S4 (3 SEC → 6 SEC)



Cases claires: proposition (25 crédits libres) / La répartition des UE par bloc n'est pas dictée par le décret et peut être adaptée
Les crédits DISC en BA passent d'un minimum de 108 à 150, du fait que 150 cr doivent être communs à la filière générale
U référente – 30 crédits HE en BA, 30 crédits HE en MA

Canevas S4 (3 SEC → 6 SEC)

Passerelles

- **Passage d'un BA « disciplinaire » à un MA enseignement**
Les 30 crédits du BA spécifiques enseignement devront être rattrapés
- **Passage d'un BA enseignement à un MA « disciplinaire »**
Pas de contrainte dictée par le décret

(dans la même discipline – voir correspondances à l'Art. 16)

Canevas AESS (4 SEC → 6 SEC)

Master agrégé de l'enseignement S4

Accès: être titulaire d'un master qui correspond à une composante disciplinaire du secondaire supérieur



L'articulation entre les axes (et le contenu disciplinaire acquis au préalable) s'opère prioritairement autour de la formation à et par la pratique.

On entend par travail intégré un travail qui a un caractère global et qui a pour objectif de vérifier si l'étudiant maîtrise, sous forme de synthèse, les capacités couvertes par les différents axes de formation.

Des crédits complémentaires, à hauteur de 30 maximum, pourraient être imposés par les filières organisatrices.

Canevas MA Sp Enseignement dominante disciplinaire S2-3

Elargissement des empanns uniquement pour ce MA Sp et ces deux sections



Canevas MA Sp Enseignement dominante pédagogique S1-3



Canevas MA Sp Enseignement dominante linguistique S1-3



MA Sp en formation d'enseignants

Former en HE ou en établissement de promotion sociale les futurs enseignants

Les détenteurs de ce Ma Sp sont réputés titulaires du CAPAES

(Le CAPAES continuera d'exister mais ne permettra plus de former les futurs enseignants)

- **Accès:**

- MA Sciences de l'éducation,

- Ma Sp enseignement S1-3,

- MA enseignement S4,

- MA correspondant à un titre requis pour un cours à conférer en HE à finalité didactique ou complété par l'agrégation S4.

- ESA: reconnaissance d'expérience utile et de notoriété.

- **Dispenses et valorisation de crédits:**

- Dispensés: les titulaires d'un doctorat en sciences psychologiques et de l'éducation, d'un doctorat dans le domaine « Enseignement » ou d'un doctorat à visée didactique dans un autre domaine d'études.

- Les détenteurs d'un « Certificat en encadrement de stages pour enseignants en formation » peuvent valoriser ces 10 crédits pour le Ma Sp en formation d'enseignants.


- Dans le cadre d'une révision du CAPAES, il sera envisagé la possibilité que les détenteurs du CAPAES puissent valoriser la formation suivie en vue d'obtenir le Ma Sp en formation d'enseignants.

- **Spécificités:**

- À obtenir dans les 6 ans à dater de la première désignation.

- Variété des profils d'entrée (titres, parcours académiques) et de sortie (fonctions).

- Création d'une commission de pilotage de la formation des formateurs d'enseignants.



Les axes – contenus

Le décret FIE liste les compétences et contenus attendus dans le cadre des formations (éléments repris ici de manière non exhaustive).

Les correspondances avec les axes de formation sont laissées à l'appréciation de l'établissement d'enseignement.

Formation à et par la communication

L'enseignement est un métier de communication et d'interactions humaines [...]. Il est donc essentiel que le futur enseignant ait une excellente maîtrise de la langue d'enseignement et qu'il ait été préparé à utiliser en situation scolaire des media diversifiés, y compris à travers les technologies de l'information et de la communication.

Exemples d'activités et de contenus

- *Maîtrise de la langue française (écrite et orale) en contexte professionnel*
- *Communication verbale et non-verbale*
- *Techniques de l'information et de la communication*
- *Education aux medias*

[...] il est essentiel que l'enseignant soit non seulement capable d'agir (adéquatement) en situation professionnelle, mais qu'il puisse aussi fonder et ajuster son action à partir d'une analyse des enjeux du système éducatif et en s'appuyant sur les connaissances issues de diverses disciplines des sciences humaines et sociales. L'objectif n'est donc pas de former des spécialistes de la psychologie, de la sociologie ou de l'économie, mais de former des professionnels de l'enseignement capables de puiser dans les sciences humaines et sociales des savoirs et des modèles d'analyse leur permettant de réfléchir à leurs pratiques professionnelles, et de dialoguer à ce propos avec leurs collègues et d'autres professionnels de l'éducation.

Exemples de contenus

- *Psychologie des apprentissages, en ce compris les facteurs cognitifs, affectifs et conatifs influençant l'apprentissage et les troubles qui y sont associés*
- *Psychologie du développement (en ce compris les troubles du développement)*
- *Psychologie sociale et gestion des relations humaines*
- *Sociologie de l'éducation, y compris diversité culturelle et dimension de genre*
- *Approches sociale, culturelle, politique et économique des systèmes scolaires, des politiques et des organisations éducatives*
- *Analyse comparée des systèmes éducatifs*
- *Philosophie de l'éducation, y compris éléments de philosophie sociale, économique et politique*
- *Ethique et déontologie en contexte scolaire*

Formation didactique et pédagogique

En relation étroite avec la formation disciplinaire et la formation en sciences humaines et sociales, la formation didactique et pédagogique prépare le futur enseignant à concevoir des dispositifs d'enseignement, à argumenter à propos des choix qu'il réalise et à imaginer des stratégies de formation adaptées à une diversité de profils d'apprentissage, dans le respect des prescrits légaux [...]

Exemples de contenus

- *Savoirs et compétences didactiques*
- *Méthodologies d'enseignement/apprentissage*
- *Gestion de groupes d'apprenants*
- *Évaluation, régulation des apprentissages et pédagogie différenciée*
- *Travail interdisciplinaire*

Formation à et par la pratique

C'est à travers l'expérience progressive et accompagnée de situations professionnelles que l'enseignant, seul ou en équipe, va pouvoir incorporer les différentes facettes de sa formation et apprendre à agir en situation professionnelle. La formation par la pratique est donc une composante essentielle du métier. Elle est au cœur du dispositif pédagogique de formation des enseignants et elle requiert une interaction étroite avec chacun des autres axes. [...] Les stages [...], le travail par étude de cas, par projets et par des mises en situation sont des formes complémentaires d'apprentissage par la pratique. Ces situations professionnelles vécues par les étudiants feront parallèlement l'objet d'un travail d'analyse critique [...]

Formation à et par la pratique

Exemples d'activités et de contenus

- *Mises en situation et études de cas*
- *Conception, conduite et évaluation de séquences d'apprentissage*
- *Stages et analyse critique des situations de stage*
- *Projets éducatifs en milieu scolaire*
- *Séminaires réflexifs, interdisciplinaires, inter-sections*
- *Travail en équipe*
- *Travail sur l'identité professionnelle*
- *Expérimentation de pratiques d'enseignement novatrices*

Formation disciplinaire

La maîtrise d'une ou de plusieurs disciplines est une base fondamentale du métier d'enseignant. Le futur enseignant doit pleinement maîtriser ce qu'il va enseigner, mais il doit aussi avoir identifié les principes organisateurs de la ou des disciplines qu'il va enseigner, et les relations avec les disciplines connexes. La dimension épistémologique des disciplines sera donc intégrée à la formation disciplinaire.

La formation disciplinaire sera clairement de nature pluridisciplinaire pour les enseignants appelés à travailler dans les écoles fondamentales. Elle évoluera vers la maîtrise d'une « famille » de disciplines apparentées ou vers une ou deux discipline(s) pour les enseignants préparés à l'enseignement secondaire.

Exemples de contenus

- *Savoirs et compétences disciplinaires*
- *Epistémologie des disciplines*

Formation disciplinaire

Besoins différents selon les sections...

- Section 1 : ensemble de la formation en ce compris la psychomotricité, et en primaire, à l'exception de l'éducation physique, de la 2^e langue et de morale/religion
- Section 2 : ensemble de la formation à l'exception de la psychomotricité, de l'éducation physique, de la 2^e langue et de morale/religion
- Section 3 : une « famille » de disciplines
- Section 4 : une discipline

Familles de disciplines Section 3

- 1° Français et Morale;
- 2° Français et Religion;
- 3° Français et éducation à la philosophie et citoyenneté;
- 4° Français et Langues anciennes;
- 5° Français et Formation culturelle et artistique;
- 6° Deux langues modernes parmi Anglais, Allemand, Néerlandais (*Prim3->Sec3*);
- 7° Mathématiques et Technologies;
- 8° Sciences et Technologies;
- 9° Education physique et Education à la santé (*Mat1->Sec3*);
- 10° Sciences humaines et Education à la philosophie et citoyenneté ou Religion ou Morale;
- 11° Formation artistique : musique;
- 12° Formation artistique : arts plastiques.

NB: disparition du FLE en tant que discipline, intégré à la formation de base avec approfondissement en option

Disciplines Section 4

- 1° Grec ancien et latin;
- 2° Langues modernes (deux parmi celles enseignées en secondaire supérieur);
- 3° Biologie;
- 4° Chimie;
- 5° Education physique;
- 6° Français;
- 7° Géographie;
- 8° Histoire;
- 9° Mathématiques;
- 10° Philosophie et citoyenneté;
- 11° Physique;
- 12° Sciences économiques;
- 13° Sciences sociales;
- 14° Arts plastiques, visuels et de l'espace (mention d'une spécialité possible)
- 15° Musique (mention d'un instrument possible)
- 16° Arts de la parole et du théâtre (mention d'une spécialité possible)

NB: 14°-16° organisées en ESA

Formation à et par la recherche en éducation

[...] au-delà d'une formation alimentée par la recherche, les futurs enseignants seront aussi préparés d'une part à la lecture critique de textes issus de la littérature scientifique dans le domaine de l'éducation (dans une perspective pluridisciplinaire) et d'autre part à un engagement de leur part en tant que co-auteurs d'un projet et d'une démarche de recherche en éducation.

Mémoire de fin d'études en formation directe à l'enseignement: s'articule autour d'au moins deux axes de formation.

Service de recherche et développement en Enseignement créé au sein de chaque Haute école ayant une catégorie pédagogique.

Groupes de réflexion/accompagnement inter-institutions par disciplines ou par groupes de disciplines.



Calendrier

EXTINCTION ET DEMARRAGE DES PROGRAMMES

Référent		18-19	19-20	20-21	21-22	22-23	23-24	24-25	25-26	26-27	27-28
HE	BA HE		Inscr			extinction					
ULB	AESS actuel		Inscr	Inscr	Inscr	Inscr		extinction			
ULB	MA DID		Inscr	Inscr	Inscr	Inscr			extinction		
HE	BAE1 S1-3										
ULB	BAE1 S4										
HE	BAE2 S1-3										
ULB	BAE2 S4										
HE	BAE3 S1-3										
ULB	BAE3 S4										
HE	MAE60 S1-3										
ULB	MSpE S1-3										
ULB	MAE1 S4										
ULB	MAE2 S4										
ULB	AESS S4										
ULB	MSp FE										
	Référentiels										

BAE1 – Bachelier en enseignement, 1^{er} bloc

MAE 60 – Master en enseignement 60 crédits (S1-3)

MAE1 – Master en enseignement 120 crédits (S4), 1^{er} bloc

MSpE – Master de spécialisation en enseignement (S1-3)

AESS – Master agrégé de l'enseignement S4

MSp FE – Master de spécialisation en formation d'enseignants (« formation de formateurs »)

Cellule de coordination FIE à l'ULB:

Nathalie Vaeck

Vice-Rectrice à l'enseignement, aux apprentissages et à la qualité

Cécile Moucheron

Alain Content

Christian Orange

Cécile Mairesse

Contact:

Cécile Mairesse – cecile.mairesse@ulb.ac.be – 02 650 49 62